

QUI SOMMES-NOUS ?

Reconnue d'utilité publique, la Fondation Crédit Agricole Solidarité et Développement a pour ambition de **contribuer à l'autonomie socio-économique** des personnes en France. Elle accompagne toutes les initiatives qui renforcent la **capacité de chacun à penser et agir par lui-même** tout au long de la vie. La Fondation intervient dans quatre domaines : l'insertion sociale, l'insertion économique et professionnelle, le logement, la santé et le bien vieillir. Elle a vocation à soutenir des projets développés sur les territoires et intervient en complémentarité des 39 Caisses régionales, des filiales du groupe Crédit Agricole et de la trentaine de fonds de dotation ou fondations de Crédit Agricole. Depuis sa création, la Fondation a accompagné 570 projets partout en France pour plus de 15 millions d'euros.

www.fondation-ca-solidaritedeveloppement.org



La Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), dont l'activité a démarré en 1946, est une société d'assurance mutuelle. Ses sociétaires sont principalement les Caisses régionales de Crédit Agricole. Fort de la contribution de ses filiales en assurance, en courtage et en réassurance, le Groupe CAMCA intervient dans 4 domaines clefs : les risques opérationnels, la parabancaire & l'affinitaire, les garanties financières et l'ingénierie. Il se positionne comme l'assureur de spécialités du groupe Crédit Agricole.



Fondation Crédit Agricole Solidarité et Développement. Siège : 48 rue La Boétie 75008 Paris
Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 10 décembre 2014



ACTIVITÉS
PHYSIQUES



SANTÉ
MENTALE



NUTRITION



ENVIRONNEMENT

APPEL À PROJETS

DU 2 OCTOBRE AU
5 NOVEMBRE 2023



QUELLES ACTIONS DE PRÉVENTION SANTÉ ?

Déposez votre projet sur www.fondation-ca-solidaritedeveloppement.org

Depuis 2016, la Fondation Crédit Agricole Solidarité et Développement, avec le soutien de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), lance un appel à projet annuel sur le thème de la Santé.

Dans son rapport relatif à la stratégie nationale de santé 2023-2033, le Haut Conseil de la Santé publique définit quatre grands objectifs à moyen et long termes, dont la mise en œuvre d'une politique systémique de prévention, tout au long de la vie de la personne.

Avec cet appel à projets, la Fondation veut centrer son soutien sur des projets de prévention permettant de prévenir l'apparition, le développement et les conséquences de maladies liées à une mauvaise hygiène de vie (malnutrition, sédentarité), à des facteurs environnementaux ou à des risques psychiques.

Conformément à ses engagements de soutien aux personnes en difficultés, elle privilégiera les projets qui permettent d'améliorer l'accès à la santé des plus fragiles socialement et économiquement et de réduire les inégalités territoriales et sociales en matière de santé.

DÉFINITION

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) définit la prévention comme l'ensemble des mesures visant à éviter ou réduire le nombre et la gravité des maladies, des accidents et des handicaps.

TROIS AXES POUR VOS PROJETS DE PRÉVENTION

Santé, activités physiques et nutrition

La sédentarité ou l'absence d'activités physiques est un facteur de risque majeur de maladies non transmissibles (MNT) ainsi que la quatrième cause principale de décès prématurés dans le monde. Pour l'OMS, une mauvaise alimentation et le manque d'exercice sont les principaux risques à l'échelle mondiale pour la santé. Il peut s'agir de projets innovants de sensibilisation en matière d'alimentation, de lutte contre l'obésité, de mise en place d'activités physiques pour des personnes fragilisées ou en situation d'exclusion, etc.

AXE 1



AXE 2



Santé et environnement

La santé environnementale concerne les aspects de la santé humaine, y compris la qualité de vie, qui sont déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement. Exemple de projets : prévention des problèmes de santé liés à la pollution de l'air, à l'insalubrité des logements, aux canicules, actions pour réduire les nuisances sonores, etc.

AXE 3



Santé mentale

Selon l'OMS, la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social.

QUEL EST LE MONTANT DE LA DOTATION GLOBALE ?

La Fondation consacre une enveloppe de 400 000 euros à cet appel à projets 2023-2024. Environ 25 projets seront accompagnés via cet appel à projets.

Le Jury se réserve cependant la possibilité de choisir plus ou moins de projets, en fonction de leur nombre et de leur pertinence. Il pourra désigner des projets « Coup de cœur » parmi les lauréats.

Le montant minimal de l'aide apportée pour chaque lauréat est de 8 000 euros.

COMMENT CANDIDATER ?

Le dépôt de projets est accessible uniquement via le site Internet de la Fondation à partir du 2 octobre 2023.

LES ÉTAPES DE L'APPEL À PROJETS

Du 2 octobre au 5 novembre 2023 (Inclus)

► Dépôt des projets

Jusqu'au 15 décembre 2023 ► Première étape d'instruction

Janvier 2024 ► Jury de présélection

Février 2024 ► Jury final